

L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant est un établissement public à caractère non administratif doté de la personnalité civile de l'autonomie administrative et financière.

Elle a été créée en vertu de la loi n°93-11 du 17/02/93 et est placée sous la tutelle du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi. Elle a pour principale mission la mise en œuvre de la politique du gouvernement relative à la promotion de l'emploi et est chargée notamment :

- D'animer le marché de l'emploi, au niveau national, régional, local et sectoriel au moyen notamment du réseau des bureaux de l'emploi et du travail indépendant.
- De développer l'information sur l'emploi et les qualifications professionnelles en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi
- De mettre en œuvre les programmes de promotion de l'emploi et d'insertion des jeunes dont la réalisation lui est confiée par l'autorité de tutelle.
- D'apporter le soutien nécessaire à la promotion des petites entreprises et de l'emploi indépendant
- D'assurer l'information et l'orientation professionnelle des demandeurs de formation en vue de leur insertion dans la vie active
- De faciliter la réinsertion dans l'économie nationale des travailleurs émigrés après leur retour définitif

#### Contact :

19 Rue Asdrubal 1002 Tunis - Tunisie

Tel.: +216.71.781.200

Fax : +216.71.783.236

Email : [aneti@emploi.nat.tn](mailto:aneti@emploi.nat.tn)

STAND : 3 et 4